

MOTION ADOPTÉE A L'ISSUE DES ASSISES DU FERROVIAIRE LE 25 JANVIER 2014 A LIMOGES

Rassemblés à LIMOGES à l'appel d'un grand nombre d'Associations et de Collectifs, de Syndicats et de partis politiques, d'élus issus de cinq Conseils régionaux et de quatre Conseils généraux, de Maires et Conseillers de nombreuses municipalités, de députés nationaux et européens, les participants aux **Assises Citoyennes du Transport ferroviaire** attirent l'attention des Pouvoirs Publics - État et Collectivités locales, SNCF et RFF - sur **la gravité** de la situation actuelle du transport ferroviaire, et **l'urgence** qu'il y a à réaliser les travaux de modernisation et de maintenance pour la sécurité de tous, usagers, utilisateurs, personnels.

Le 9 juillet 2013, **le Gouvernement** fait connaître ses orientations de programme concernant les transports, et particulièrement le ferroviaire.

Elles s'appuient sur les conclusions du rapport final de la commission « Mobilité 21 », et en particulier prennent acte de l'incompatibilité existant entre le développement des LGV et l'urgente remise en état et modernisation de l'infrastructure et des matériels ferroviaires.

En conséquence, elles accordent **la priorité** à l'amélioration durable des réseaux ferroviaires existants, afin d'assurer une meilleure qualité de service, de régularité, de confort, de sécurité pour les usagers, permettant à tous les territoires de bénéficier de transports accessibles à tous, performants, avec des correspondances et des horaires adaptés.

Les usagers et utilisateurs, les personnels demandent un service de qualité, sur des voies existantes ou rénovées, à la fiabilité infiniment supérieure à celle des trains actuels dont certains sont en fin de vie, avec une fréquence suffisante, un nombre suffisant d'arrêts et un temps de parcours réduit, constituant une offre pertinente de transport individuel et collectif, économique et écologique.

Il faut maintenant que Gouvernement, SNCF et RFF, Conseils Régionaux inscrivent ces engagements dans des décisions concernant, dans nos régions :

- La modernisation de la ligne POLT, train d'équilibre du territoire (TET), qui, desservant 5 régions et 32 départements, est un axe majeur pour le développement et l'aménagement de ces territoires,
- Le maintien et la modernisation des relations Est-Ouest, Bordeaux-Lyon, Rodez-Brive-Paris, lignes TET essentielles pour la desserte locale et la connexion avec les autres offres de transports ; le rétablissement de la relation TET Paris-Ussel/le Mont Dore,
- Le développement des TER, véritables trains du quotidien, adaptés pour répondre aux besoins de déplacement domicile/travail et aux désirs de mobilité, sans suppression de lignes existantes ; le rétablissement du TER Montluçon-Ussel,
- Une politique ambitieuse et résolue de reconquête du FRET par l'augmentation du transport des marchandises par le rail.

Ces engagements exigent, de la part des Pouvoirs Publics, une politique volontaire de modernisation de l'infrastructure et du matériel, et **des financements nouveaux** pour satisfaire les besoins exprimés et traiter à égalité l'ensemble des citoyens.

L'amélioration des conditions de transport pour les usagers et utilisateurs et des conditions de travail des personnels détermine la qualité du Service public SNCF. Elle est aujourd'hui une exigence perçue par tous.

Elle répond à l'intérêt général, à l'objectif d'un bien commun qui allie l'efficacité pour un meilleur service public et un financement durable du système de transport voyageurs et marchandises par le rail.

Limoges, le 25 janvier 2014